



Note d'information

Alimentation en eau potable- qualité de l'eau distribuée

La qualité de l'eau distribuée par Grand Chambéry fait l'objet d'un contrôle officiel de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS) - délégation de la Savoie - selon un calendrier d'analyses réglementaires déterminé.

Ainsi, plusieurs fois par an, un laboratoire indépendant réalise des analyses portant sur des paramètres bactériologiques et physicochimiques de l'eau distribuée.

Selon les résultats d'analyse et sur la base de limites réglementaires à ne pas dépasser, l'ARS peut être amenée à limiter voire interdire la distribution d'eau du robinet.

Ce suivi réglementaire est renforcé par d'autres contrôles réalisés par nos services.

Pour exemple, la turbidité est suivie en continu ainsi que le fonctionnement des systèmes de désinfection en service dans les différents ouvrages.

Concernant l'eau distribuée sur la commune d'ARITH, nos services ont enregistré une hausse de la turbidité de l'eau prélevée au captage de La Dhuy à compter du 20 août. Un trouble de l'eau faisant suite de fortes précipitations et qui s'est accentué au fil des jours.

Nous avons immédiatement, et durant quelques jours, mobilisé une alimentation de secours pour assurer le remplissage du réservoir d'Arith via le réseau de Saint François de Sales.

En lien avec l'ARS, nous avons renforcé notre système de désinfection et réalisé des prélèvements pour garantir l'absence de bactéries dans l'eau distribuée.

Dans l'attente des résultats et par mesure de précaution nous avons déclenché une distribution d'eau embouteillée durant plusieurs jours.

La confirmation de l'absence de bactérie a permis de consommer de nouveau l'eau du robinet qui présentait un trouble persistant, sans danger pour les consommateurs.

Pendant 10 jours nous avons réalisé quotidiennement des analyses portant sur les paramètres microbiologiques et physicochimiques en différents points du réseau (sortie réservoir, poteaux incendie, robinet abonné) pour contrôler l'efficacité du système de désinfection.

Les résultats montraient une absence de bactéries et une turbidité qui évoluait à la baisse.

L'ARS a également réalisé le 10 septembre deux analyses réglementaires (réservoir et école) qui se sont avérées conformes à la réglementation, avec un dépassement de la référence qualité pour le paramètre turbidité.

Des manœuvres sur le réseau de distribution (purges) ont été réalisées pour réduire progressivement le trouble persistant mais compte tenu de la période de sécheresse, ces purges sont restées limitées pour préserver la ressource naturelle disponible.

Aujourd'hui l'eau distribuée sur la commune d'ARITH n'affiche pas de turbidité et le système de désinfection assure un traitement préventif.

Par ailleurs, la période de sécheresse se poursuit encore et les prescriptions de l'arrêté préfectoral plaçant le bassin versant du Chéran en situation d'alerte sont toujours en vigueur et doivent être respectées.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Pascale LUCAS
Directrice de l'eau et de l'assainissement
Grand Chambéry